

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 699 accordant l'autorisation d'enseigner à du personnel de l'enseignement. privé

n° 699

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1967

Date de publication
27 avril 1967

Date du numéro
1 juin 1967

TEXTE INTÉGRAL

l'autorisation d'enseigner au Foyer social pour l'évolution de la Fomme Afar à Tadioura est accordée à

- Mlle Neyme (Marie-Françoise), née le 27 septembre à Lyon, de nationalité française, titulaire du C.A.P. et du brevet élémentaire :